

aucuns cas, & n'y pouvoit ajoûter foi, comme elle faisoit à ce qui venoit de vous. Car elle disoit qu'un certain sentiment inexplicable, lui faisoit fort bien faire la difference des songes par où il vous plaisoit de lui faire connoître quelque chose, & de ceux qui ne venoient que de son imagination. Cependant on ne laissoit pas de faire toutes sortes de diligences pour avancer mon mariage : mais comme la fille qu'on avoit demandée pour moi ne pouvoit être de deux ans en état de se marier, on avoit résolu d'attendre, parce qu'à cela près on étoit content de tout le rest.

*Les
Saints
sçavent
distinguer
les visions
que Dieu
leur en-
voye, de
celles de
l'imagi-
nation.*

CHAPITRE XIV.

*Projet que saint Augustin & quelques-uns de ses amis avoient fait, de vivre ensemble en communauté de biens.
Ce qui empêcha qu'il ne s'exécutât*

24. **L**es miseres & les agitations de la vie, dont nous nous entretenions souvent, un bon nombre d'amis que nous étions, nous paroissoient si insupportables, qu'elles nous avoient fait penser à nous retirer du commerce du monde, pour achever nos jours dans la douceur d'un loisir qui ne fût troublé par aucune sorte d'affaire, & c'étoit presque une chose résolüe entre nous. Le plan que nous avions fait pour cela étoit, que chacun apporteroit ce qu'il pourroit avoir; & que de tout cela il ne se feroit qu'une seule masse de biens, que l'amitié rendroit commune à tous; en sorte qu'on ne pourroit plus dire, qu'une telle chose fût à celui-ci, & une telle autre à celui-là, mais que tout ce bien, composé de ce que chacun auroit apporté, seroit tout entier à chacun, & que tous auroient droit sur chaque partie.

Nous comptions sur environ dix personnes, qui pourroient entrer dans cette société; & dans ce nombre-là il y en avoit de fort riches. Mais celui qui l'étoit le plus, c'étoit un homme de la même